



RÉPONSES DE VILLEJUIF DEBOUT AU QUESTIONNAIRE AGIR

Question 1

Une élue de la majorité nous a dit un jour qu'il n'y avait pas de rapport entre les risques technologiques (le travail de notre association) et la transition écologique. Partagez-vous ce point de vue ?

Non, nous ne partageons absolument pas ce point de vue. Pour nous, les risques technologiques et la transition écologique sont indissociables. Ignorer ce lien, c'est oublier que les industries polluantes et les choix technologiques ont un impact direct sur notre environnement et notre santé. De plus, le dérèglement climatique peut aggraver certains risques naturels (inondations, canicules) qui, à leur tour, peuvent déclencher des accidents technologiques. Votre expertise de terrain complète celle des élus et des agents de la ville pour traiter ces sujets globalement.

Question 2

Connaissez-vous le travail de notre association ? Si oui, pensez-vous qu'il est utile à la population ?

Oui, nous connaissons votre travail et il est essentiel. Nous vous suivons depuis plusieurs années et avons participé à certaines de vos conférences. Votre rôle de « lanceurs d'alerte » est vital pour informer la population sur des risques souvent méconnus ou invisibles (pollution lumineuse, ondes, etc.). Dans notre vision, les associations ne sont pas de simples prestataires, mais des « usagers-experts » indispensables pour garantir la santé et le bien commun des habitants.

Question 3

Pensez-vous que notre travail peut aider à nourrir le travail de l'équipe municipale ?

Absolument. Nous voulons sortir du modèle où les élus décident seuls. Votre travail doit nourrir les décisions municipales. Concrètement, nous souhaitons remettre en place et élargir le « Conseil sur les risques » (ou Conseil local de la transition) en y intégrant les associations et les habitants. L'objectif est de créer un véritable partenariat où élus et associations coopèrent pour définir les actions publiques.

Question 4

Quel type de fonctionnement entendez-vous mettre en place pour les réunions et instances démocratiques (débat contradictoire, vote indicatif...) ?

Nous sommes d'accord avec votre méthode et voulons stopper la « fausse concertation » actuelle. Aujourd'hui, les réunions servent souvent à valider des décisions déjà prises. Nous proposons un fonctionnement transparent basé sur un « Contrat de Participation » clair. Votre proposition (présentation, débat contradictoire, vote indicatif de l'instance) est celle que nous voulons appliquer. Nous y ajoutons une dimension d'éducation populaire : il faut donner aux citoyens les moyens de comprendre les dossiers techniques pour qu'ils puissent participer réellement. Enfin, nous nous engageons à motiver publiquement nos décisions.

Question 5

Envisagez-vous d'instaurer avec notre association un dialogue plus constructif dans l'intérêt de la population (réponses aux courriels, écoute...) ?

Oui, nous nous engageons à un dialogue permanent et réactif. Il n'est pas normal que des élus ne répondent plus. Nous avons rédigé un « Code éthique » qui oblige les élus à être à l'écoute et à répondre à toutes les sollicitations, même pour exprimer un désaccord. Nous voulons être des élus de terrain, proches des habitants, et non des élus qui ne font que toucher leurs indemnités. Nous proposons un « Contrat de Réactivité Quotidienne » pour garantir qu'aucune demande citoyenne ou associative ne reste lettre morte.

Question 6

Sur ces quatre sujets (panneaux publicitaires, capteurs CO2 dans les écoles, contamination PFAS/Billon, terrains de sport), prenez-vous en compte les risques sanitaires en jeu ?

Oui, nous prendrons en compte ces risques avec sérieux et transparence. Voici nos engagements basés sur le principe de précaution :

- **Publicité** : Respect et amélioration de la charte locale, grâce notamment à vos préconisations et observations du terrain. La mairie devra s'engager à respecter sa propre charte. Un travail partenarial sera initié avec notamment les commerçants.
- **Écoles** : Nous sommes favorables à l'installation de capteurs de CO2 et au remplacement du Wifi par des connexions filaires pour protéger la santé des enfants.
- **Pollution (PFAS)** : Nous lancerons une investigation transparente sur la possible contamination liée à l'entreprise Billon, car les habitants ont le « Droit de Savoir ».
- **Terrains de sport** : Nous informerons immédiatement les usagers, les clubs sportifs des risques potentiels et inclurons des clauses sanitaires strictes pour la future rénovation de ces terrains.

Nous nous engageons à ne pas faire de fausses promesses : si une mesure est techniquement ou financièrement impossible, nous vous le dirons franchement.

Question 7

Poursuivrez-vous la mise à disposition de la salle culturelle (Andrée Chedid) pour les associations ?

Oui, sans hésitation. Cette salle est un « Commun Urbain » : elle appartient aux habitants, pas à la mairie. Elle est aujourd'hui sous-utilisée, ce qui est dommage. Nous continuerons à la prêter et nous améliorerons même le service en indiquant clairement le matériel disponible (sono, vidéo, cuisine) pour que vous puissiez organiser vos événements dans les meilleures conditions. L'accès aux salles municipales est essentiel pour faire vivre la démocratie locale.

Réponse développée et argumentée de Villejuif Debout au Questionnaire de l'Association AGIR : Pour un Nouveau Pacte Citoyen et Écologique

1. Préambule : Une vision partagée de la démocratie locale

La vigilance citoyenne portée par des associations comme AGIR est le moteur indispensable de la vitalité démocratique de notre cité. Villejuif Debout (VD) salue cette interpellation qui met en lumière un dysfonctionnement systémique : l'usage d'une « concertation d'affichage » où les décisions, déjà arrêtées en amont, ne laissent place qu'à un simulacre de dialogue. Notre ambition est de rompre avec cette « maltraitance institutionnelle » – source de perte de sens pour les agents et de mépris pour les collectifs – pour instaurer un véritable **écosystème coopératif**.

Pour Villejuif Debout, la refondation de l'administration communale repose sur un basculement de paradigme : passer d'une gouvernance verticale à une co-construction horizontale. Dans ce modèle municipaliste, les habitants et les collectifs ne sont plus de simples administrés, mais des « **usagers-experts** » de leur quotidien et des contre-pouvoirs essentiels. Cette refondation commence par une approche lucide des enjeux technologiques et environnementaux, loin des cloisonnements administratifs actuels.

2. L'interdépendance des risques technologiques et de la transition écologique

Villejuif Debout réfute catégoriquement l'affirmation de l'élue de la majorité séparant risques technologiques et transition écologique. Cette scission est une erreur stratégique et sanitaire majeure. L'industrie polluante impacte directement l'écologie globale, tandis que les dérèglements climatiques génèrent un « **effet domino** » : les risques naturels accrus peuvent provoquer des catastrophes technologiques majeures, à l'instar du précédent de **Fukushima**.

Notre réponse est guidée par le **principe de précaution** et le **Droit à la santé** inscrits dans notre Constitution. La transition écologique ne peut être un simple slogan ; elle impose de traiter frontalement les pollutions industrielles (PFAS, ondes, nuisances sonores) comme des obstacles à la résilience territoriale. Cette vision globale exige la reconnaissance institutionnelle de ceux qui assurent la veille sanitaire au quotidien.

3. La reconnaissance de l'expertise associative comme pilier municipal

L'action publique ne peut être efficace sans l'expertise d'usage. Le travail mené par AGIR est « **essentiel** » et « **utile** ». Vos études de terrain et vos conférences complètent l'expertise des services techniques, notamment sur des risques méconnus de la population.

Nous définissons AGIR comme un **lanceur d'alerte** et une **force vive** indispensable à la protection des biens communs. Pour que cette expertise nourrisse réellement l'action publique, nous proposons :

- L'institutionnalisation du dialogue via la création d'un **Conseil Local de la Transition** ou d'un **Conseil sur les Risques** élargi.
- Cette instance sera un lieu de partage de diagnostics et de co-définition des politiques de prévention, garantissant que le savoir citoyen impacte la décision.

4. Vers un nouveau contrat démocratique municipal

Nous dénonçons le rituel immuable des réunions actuelles – présentations unilatérales et sous-groupes sans pouvoir – qui détruit la confiance. Pour y remédier, Villejuif Debout propose un « **Nouveau Contrat démocratique** » clarifiant les niveaux d'implication :

- **Information & Formation** : Étape cruciale du « **Droit de Savoir** ». Nous créerons une **Université Citoyenne du Débat Public** pour vulgariser les données techniques et former les citoyens.
- **Consultation & Concertation** : Recueil des avis sur des orientations ouvertes.
- **Co-construction** : Élaboration conjointe des solutions.
- **Co-décision** : Partage effectif du pouvoir (RIC local, budgets participatifs).

Conformément à votre méthodologie, nous instaurerons des **débats contradictoires**. La transparence des méthodes est le seul remède à la résignation citoyenne.

5. Dialogue, réactivité et éthique des élus

Les élus portent une responsabilité morale envers les acteurs du territoire. Villejuif Debout transformera la figure du « Maire tout-puissant » en celle d'un « **Élu-Garant** » du processus démocratique. Nos engagements sont gravés dans un **Code Éthique** rigoureux :

1. **Limitation des mandats** : Pas plus de deux mandats consécutifs dans un exécutif.
2. **Plafonnement des indemnités** : Celles-ci seront limitées à 3 ou 4 fois le plus bas salaire de la mairie, le surplus étant reversé aux budgets participatifs.
3. **Contrat de Réactivité Quotidienne** : Obligation de réponse aux sollicitations associatives.
4. **Éthique de l'écoute** : Un engagement à maintenir un dialogue respectueux, même en cas de désaccord profond sur les valeurs ou les moyens.
5. **Transparence**

6. Engagements concrets sur les risques sanitaires identifiés

La protection de la vie est une priorité non négociable qui dépasse les clivages. Nous gérons la ville comme un ensemble de « **Communs Urbains** ».

Thématique	Engagements de Villejuif Debout	Justification Stratégique & Sanitaire
Panneaux publicitaires	Redéfinir et faire respecter la charte locale.	Lutte contre la pollution lumineuse, visuelle et le gaspillage énergétique.
Qualité de l'air (écoles)	Généralisation des capteurs CO2 et remplacement du Wifi par des connexions filaire s.	Sanctuarisation de la santé des enfants comme droit social fondamental.
Contamination PFAS	Investigation sur le Site Billon (base de données <i>Le Monde</i>) et transparence.	Exercice du Droit de Savoir face aux pollutions industrielles historiques.
Terrains de sport	Information immédiate des usagers et clauses sanitaires pour les rénovations.	Responsabilité publique et principe de précaution face aux matériaux toxiques.

Alerte Majeure : Nous instaurerons un **moratoire immédiat** sur le projet de **Data Center**. Ce projet, rendu possible par une modification de zonage opaque (**UE vers Uli**) dans le PLU, est une trahison écologique (consommation d'eau, îlots de chaleur) que nous combattons par le débat public.

7. Sanctuarisation de l'accès aux équipements publics

Dans notre vision des « **Communs Urbains** », les salles municipales appartiennent aux habitants. Nous répondons par un **OUI** sans ambiguïté au maintien et à l'amplification du prêt de la **salle Andrée Chedid**.

Aujourd'hui sous-utilisée en raison d'une gestion complexe, cette salle verra son accès simplifié :

- **Transparence et gratuité :** Critères d'attribution publics et équitables.
- **Inventaire Public :** Mise en ligne d'un inventaire précis du matériel (sono, vidéo, cuisine) pour chaque salle afin de faciliter l'autonomie associative.
- **Quartier Général :** La future **Maison des Associations** sera le pivot de cette démocratie.

L'accès à ces lieux est une condition *sine qua non* de l'exercice du droit constitutionnel de réunion.

8. Conclusion : Un engagement pour l'intérêt général

La posture de Villejuif Debout n'est pas une promesse électorale classique, mais une proposition de **révolution constitutionnelle municipale**. Nous ne céderons jamais sur

l'exigence de transparence et nous rendrons aux citoyens leur pouvoir de contrôle permanent.

Nous lançons un appel à AGIR et à toutes les forces vives pour sceller ce nouveau pacte municipal. Ensemble, par la co-construction, nous ferons de Villejuif le laboratoire d'une véritable **démocratie de l'implication citoyenne**.